



LAC BLEU WATTEN

Respectez ce site, ne laissez pas vos déchets dans la nature.



DESCRIPTION

Au cœur de la Flandre, les sentiers qui bordent le lac bleu ne vont laisseront pas indifférents. Sur 13 hectares, la promenade vous mènera entre pâturages et forêts au pied du mont Watten. Transformé en espace naturel par le Département, le site est désormais géré avec un objectif de préservation de la faune et de la flore. Après plusieurs années de fermeture et d'importants travaux de sécurisation, de nouveaux aménagements halieutiques ont été réalisés.

ACCÈS

- Par la route de Cassel 50.82700, 2.23640

CONDITIONS DE PÊCHE

- Conforme à l'arrêté préfectoral en vigueur
- Pêche de nuit interdite
- Pratique sur les deux pontons exclusivement
- Interdiction du bateau amorceur
- Amorçage raisonnable

CRITÈRES (échelle de moins à plus)

— +

Accessibilité :

(de la zone de stationnement à la berge)



Cadre naturel :

(milieu urbain à milieu naturel)



Diversité des habitats :

(branchages, nénuphars,...)



Niveau de pêche :

(de débutant à expert)



Aménagement :

(table pique-nique, ponton, parking,...)



Superficie :

1,25 hectare

POISSONS PRÉSENTS

Brochet



Carpe



Gardon



Perche



Rotengle



Tanche



Fédération de Pêche du Nord



7/9 chemin des Croix
59530 le Quesnoy

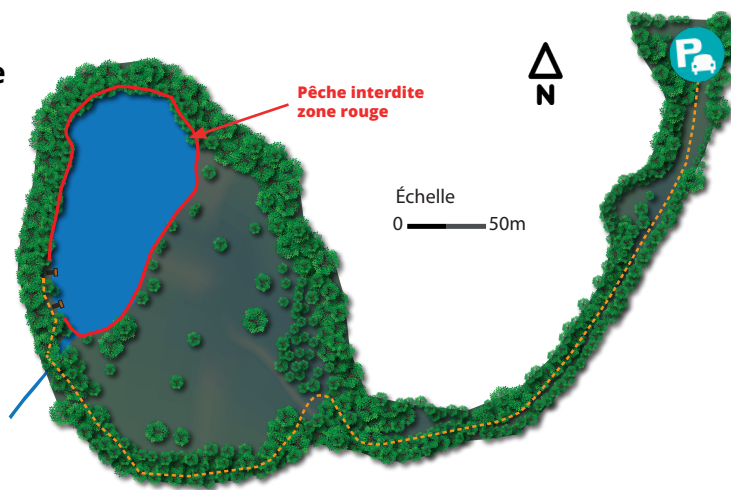


03.27.20.20.54



www.peche59.com

Les conditions d'exercice de la pêche annuel sont réglementées par arrêté préfectoral, visible sur le site de la Fédération www.peche59.com et affichées en mairie



7/9 chemin des croix - BP 50019
59530 LE QUESNOY



contact@peche59.com



03.27.20.20.54